

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 15 MARS 2023

OBJET : Signalétique patrimoniale – Action 16 Projet Saint-Vincent

L'an Deux Mille vingt-trois, le mercredi 15 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Gérard LARRAT, Arnaud ALBAREL, Magali BARDOU, Any BARTHES, Michel PROUST, Pascal VALLIERE, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, François MOURAD, Hervé BARO, Christophe VARENNES

EXCUSES : Mesdames et Messieurs : Isabelle CHESA (suppléée par Arnaud ALBAREL), Laurence GASC (suppléée par Any BARTHES), Régis BANQUET, Magali ARNAUD, Catherine BOSSIS, Didier ALDEBERT (suppléé par François MOURAD), Maria CONQUET

ABSENTS : Benjamin ASSIE, Christel MARGOTTIN, Delphine CHRISTOPHE, Laurent ALBERTI

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

L'action 16 du projet Grand Site intitulée « parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Site de Carcassonne » prévoit différentes interventions afin de répondre aux besoins de diffusion et gestion des flux de visiteurs. Une première phase a été réalisée à travers une charte du Grand Site et a permis de jalonner la liaison Cité Bastide et d'installer une 40ème pupitre patrimonial et 8 RIS.

Afin de compléter ce jalonnement et permettre une identification pleine et entière des principaux monuments et reliefs dans et autour de la ville, il est envisagé de mettre en place une signalétique spécifique sur le toit terrasse de l'église Saint-Vincent.

Composée de plusieurs pupitres de lecture aux différents points cardinaux et d'une table d'orientation centrale à 360°, elle permettra de mieux comprendre l'ancrage de la ville dans son environnement naturel que ce soit pour les habitants et les touristes.

Le projet soumis à l'ABF et à la DRAC a recueilli un avis favorable et devra se conformer aux contraintes tant patrimoniales que de sécurité liées à l'édifice MH et à sa capacité d'accueil.

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver le lancement d'une étude conception réalisation en maîtrise d'ouvrage ville et son plan de financement.

Montant HT	Ville	Agglomération	Dept 11	Région
	25%	25%	25%	25%
40 000€	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€

Le conseil syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur Le Président,
Décide à l'unanimité :

- D'approuver le lancement d'une étude conception réalisation en maîtrise d'ouvrage ville ainsi que le plan de financement ci-dessus pour le projet de signalétique patrimoniale à l'église St-Vincent.

.....
Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 21/03/2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le : 22/03/2023

Le Président

